

Réunion du Conseil d'école extraordinaire du 2 juin 2020

PARTICIPANTS :

1* ordre du jour de ce conseil d'école extraordinaire.

Ce conseil d'école extraordinaire a lieu en visio-conférence via Zoom en raison de la crise sanitaire.

Il a pour objet de présenter les plans de réouverture des écoles concernant les 4 écoles de notre RPI et de répondre aux questions des parents élus.

Les plans de réouverture et les documents émanant du SIVOS relatif aux services de garderie et de bus sur les 4 sites ont été préalablement transmis à l'ensemble des participants au conseil d'école pour lecture préalable.

2* Effectif des élèves ayant repris l'école en présentiel

Ecole de Montemboeuf :

32 élèves suivent l'enseignement en présentiel et 52 élèves l'enseignement en distanciel.

Les élèves en présentiel sont accueillis en 4 groupes : 2 groupes les lundis/mardis avec 19 élèves et 2 groupes les jeudis/vendredis avec 20 élèves.

8 élèves scolarisés sont des enfants de famille à profession prioritaire.

Ils sont scolarisés à temps complet ou non selon les besoins des familles.

Tous les élèves en ayant fait la demande sont accueillis.

Les services périscolaires (garderie, cantine, garderie) fonctionnent correctement.

Ecole de Cherves :

Deux groupes d'élèves :

1 groupe avec 12 élèves les lundis et mardis en présentiel

1 groupe avec 14 élèves les jeudis et vendredis en présentiel soit un total de 26 élèves sur les 45 inscrits

8 élèves de famille à profession prioritaire, dont 2 viennent tous les jours.

Tous les élèves en ayant fait la demande sont accueillis.

Les services périscolaires (garderie, cantine, garderie) fonctionnent correctement.

Ecole de Vitrac Saint Vincent :

28 élèves suivent l'enseignement en présentiel et 17 élèves l'enseignement en distanciel.

Les élèves en présentiel sont accueillis en 4 groupes :

2 groupes les lundis/mardis : celui de M Daguët : remplaçant de Mme Martini qui n'exerce qu'à distance en raison de la présence d'une personne à risque dans sa famille) avec 8 élèves et celui de Mme Larret avec 10 élèves soit 18 élèves accueillis le lundi et le mardi avec 2 services à la cantine

et 2 groupes les jeudis/vendredis :celui de M Daguet avec 5 élèves et celui de Mme Larret avec 9 élèves soit 14 élèves accueillis le jeudi et le vendredi avec 1 service à la cantine.

12 élèves scolarisés sont des enfants de famille à profession prioritaire. Ils sont scolarisés à temps complet ou non selon les besoins des familles.(7 sont scolarisés à temps complet.)

Les nouvelles règles de vie liées aux contraintes sanitaires ont été bien accueillies par les enfants qui sont contents de revenir à l'école.

Les services périscolaires (garderie, cantine, garderie) fonctionnent correctement.

Ecole de Massignac :

17 élèves suivent l'enseignement en présentiel.

Les élèves en présentiel sont accueillis en 2 groupes : 1 groupe les lundis/mardis avec 9 élèves le lundi ,et 10 le mardi ,et 1 groupe les jeudis/vendredis avec 10 élèves.

3 élèves scolarisés sont des enfants de famille à profession prioritaire. Ils sont scolarisés à temps complet ou non selon les besoins des familles.

Les services périscolaires (garderie, cantine, garderie) fonctionnent correctement. Tous les élèves en ayant fait la demande sont accueillis.

3* Présentation des plans de réouverture/ Réponse aux parents

Les participants ont pris connaissance des plans de réouverture en amont de cette réunion. Aucun participant n'a de questions ou de précisions à demander concernant ces plans de réouverture.

Un représentant des parents d'élève demande au SIVOS si un « plan B » est prévu pour la rentrée de septembre 2020 si la situation perdure avec un accueil à mi-temps pour les enfants de famille à profession non prioritaire. Le SIVOS répond que la question sera évoquée en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Le 3ème conseil d'école qui était initialement prévu le 15 juin est reporté à la fin du mois de juin. La date sera communiquée prochainement aux différents participants. Il aura lieu par visio-conférence conformément aux recommandations de notre inspecteur de circonscription.

Séance levée à 18h30

La présidente

La secrétaire

